

Belgium-Soumagne: Architectural, engineering and planning services

OJ S 124/2020 30/06/2020

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Soumagne

Postal address: Avenue de la Coopération 38

Town: Soumagne

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4630

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Christophe Bierly

E-mail: christophe.bierly@soumagne.be

Telephone: +32 43779719

Fax: +32 43776291

Internet address(es):Main address: www.soumagne.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1573/4V/2020>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Élaboration d'un schéma de développement communal (SDC), comprenant un volet « Schéma communal de développement commercial (SCDC) », un volet « Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) » et le rapport sur les incidences environnementales du SDC et du SCDC — abrogation d'un sol avec rapport sur les incidences environnementales y relatif

Reference number: 20201573

II.1.2. Main CPV code

71240000 Architectural, engineering and planning services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71242000 Project and design preparation, estimation of costs

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Le territoire de la commune de Soumagne.

II.2.4. Description of the procurement

Élaboration d'un schéma de développement communal dans lequel seront intégrés:

- 1) un Schéma communal de développement commercial (SCDC),
- 2) un Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI),
- 3) le rapport sur les incidences environnementales des SDC et SCDC,
- 4) option exigée: le projet d'abrogation d'un sol (no 1 du quartier Trillet) avec rapport sur les incidences environnementales y relatif.

Introduction: objectifs communaux.

La finalité du Schéma de développement communal (SDC) est de doter la commune de Soumagne d'un outil d'orientation, de gestion et de programmation de sa politique d'aménagement du territoire.

Sans préjuger de l'état des lieux qui sera réalisé dans le cadre du SDC, tout observateur peut rapidement constater la diversité et la complexité du territoire de la commune de Soumagne.

Des noyaux urbanisés, des villages et des bourgs aux densités de population variées, des friches industrielles à réhabiliter, un zoning artisanal partiellement occupé, de nombreuses terres agricoles, le tout traversé par des chemins, par des routes communales, par des axes régionaux fort fréquentés, par une autoroute qui divise le territoire communal en deux, par un RAVEL, une ligne TGV..., tout cela rend l'aménagement du territoire particulièrement compliqué.

La fusion de communes de 1977, a regroupé en une même entité un noyau urbanisé (autour des anciennes activités des charbonnages) avec des villages à vocations plutôt agricoles. La commune ne dispose actuellement d'aucun schéma de structure. Le SDC permettra de repenser et d'organiser la gestion du territoire de manière harmonieuse, cohérente et prospective.

Principales questions auxquelles le SDC devra apporter des réponses:

- 1) Comment maîtriser l'urbanisation ?

L'augmentation démographique et la présence de terrains encore constructibles entraînent sur Soumagne une forte pression immobilière. Le souhait est de concentrer l'habitat en densifiant les noyaux urbains et d'arrêter la périurbanisation en ruban.

- 2) Comment conserver la ruralité ?

La volonté est de préserver les terres agricoles ainsi que le caractère rural et l'identité des villages tout en évitant d'en faire des dortoirs. La commune de Soumagne accorde en effet

beaucoup d'importance au maintien du caractère semi-rural de son territoire, et ne souhaite pas devenir une commune urbaine supplémentaire de la périphérie liégeoise.

3) Comment améliorer la mobilité ?

La volonté est d'augmenter l'offre et la pertinence des transports en commun, les liaisons entre les villages et de favoriser la mobilité douce, notamment en utilisant l'assiette du RAVEL comme axe structurant.

4) Comment protéger l'environnement ?

Il est primordial de préserver les terres agricoles, les espaces verts et bleus et de favoriser la biodiversité. Le souhait est d'insérer de la nature jusqu'au cœur des quartiers et des villages.

5) Comment assurer le développement économique ?

Les activités commerciales existantes doivent être sauvegardées et valorisées. Ceci implique notamment une réflexion sur l'aménagement des abords des N 3 et 621, sur l'opportunité de développer des commerces aussi dans les noyaux périphériques, sur la manière de reconverter des sites d'anciennes activités économiques ou friches industrielles.

Notre volonté est de valoriser davantage les activités liées au tourisme et de favoriser les activités des producteurs locaux tout en renforçant le partenariat commune-province.

6) Comment assurer l'accès aux services ?

L'accès aux services pour les habitants des villages devrait être améliorée.

Les services culturels et d'éducation doivent être accessibles et attractifs.

Tout ceci en favorisant:

1) la cohésion et la mixité sociale.

La commune se voudra accueillante notamment pour les famill...(voir documents du marché).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Planning et délai de l'étude / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Méthodologie et preuves que le soumissionnaire est capable de réaliser les différentes phases d'analyse demandées / Weighting: 40

Price - Weighting: 20

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 22/10/2020

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées: la soumission sera présentée au minima avec les postes SDC, SCDC, PPRI, RIE et participation citoyenne.

Le soumissionnaire devra remettre également une offre relative à l'option exigée relative au projet d'abrogation du sol no1 du quartier Trillet (cf. chapitre 3 « description des exigences techniques, art. 8, p.).

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

— Le DUME accompagne les documents du marché publiés sur la plate-forme e-Procurement. Il peut être obtenu via le lien suivant: <https://dume.publicprocurement.be/>
Pour mémo: à déterminer quand préparation du DUME.

Le pouvoir adjudicateur indique dans l'avis de marché ou dans les documents du marché auxquels cet avis fait référence les lignes directrices permettant de remplir le DUME. Il indique notamment l'approche qu'il choisit parmi les deux options suivantes, pour ce qui concerne la partie IV du DUME relative aux critères de sélection:

1o) soit demander aux opérateurs économiques de compléter des informations précises en remplissant les sections A à D; ou

2o) soit limiter les informations à compléter à la seule question de savoir si l'opérateur économique remplit les critères de sélection requis, conformément à la section «Indication globale pour tous les critères de sélection». Cette seule section doit alors être complétée.

— Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) la déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant au minimum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique conformément à l'article 67, §1er, alinéa 2, 2o AR 18.4.2017.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) Montant minimal: 250 000 EUR.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) l'agrément comme auteur de projet pour le schéma de développement communal selon les articles D.I. 11 – R.I. 11-1 – R. I.12-2 du CoDT ou titre équivalent;

2) composition de l'équipe chargée de l'étude: les compétences requises du soumissionnaire sont fondamentales pour mener une collaboration fructueuse sur le projet. Équipe pluridisciplinaire dans le domaine de l'aménagement du territoire prouvant la capacité du bureau à élaborer des schémas visant une prospective et une gestion urbanistiques pouvant répondre aux défis visés au SDT (climatiques, sociaux, économiques, environnementaux et de mobilité);

3) les titres d'études et équipements techniques et informatiques;

4) la liste des principaux services similaires (SDT, SSC, SDC, PCA, SOL, RIE, SCDC...) exécutés au cours des trois dernières années. Les éléments de preuve relatifs à des

fournitures effectuées ou des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte;

5) 'agrément en tant qu'auteur de projet de schéma communal de développement commercial délivré par le gouvernement wallon selon l'article 22 du décret du 5.2.2015 relatif aux implantations commerciales ou titre équivalent.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) Soit: date de fin d'agrément au plus tôt le 28.2.2021.

Soit: preuve de renouvellement en cours.

L'agrément devra être valable au moment de l'attribution du marché.

2) Le soumissionnaire fournira une note reprenant la composition de l'équipe avec noms, titres et spécialités qui sera chargée de réaliser l'étude ainsi que la répartition du temps de prestation que chacun consacrera à la réalisation de la mission.

Il pourra s'adjoindre, soit par association momentanée, soit par appel à des sous-traitants, les compétences de personnes ou d'autres bureaux spécialisés afin de compléter ses ressources internes dans les domaines de l'ingénierie, de l'urbanisme, de l'architecture des paysages urbains et ruraux, du développement durable, de la mobilité bas-carbone (mobilité douce), de l'économie des ressources, de l'hydrologie...

3) Les titres d'études requis du prestataire de services et/ou des cadres de l'entreprise et, en particulier, du ou des responsables de l'exécution des services, fussent-ils sous-traitants, sont au minimum, diplômes en architecture, urbanisme, géographie, économie, hydrologie, environnement et développement durable, mobilité, sociologie, communication.

L'offre contiendra la description des moyens techniques et informatiques (y compris SIG) compatibles avec les outils communaux, utilisés pour l'élaboration des études et présentation des résultats.

4) Cette liste comportera au moins trois références d'expérience pertinentes effectuées, indiquant le montant, la date du démarrage et éventuellement la fin de l'étude, la commune concernée, sa superficie et le nombre d'habitants. Le soumissionnaire fournira la preuve d'au moins deux références d'élaboration ou de révision de schéma de structure ou schéma de développement communal et schéma de développement commercial pour une commune comparable à Soumagne en terme de taille (2713 ha), de nombre d'habitants (17 000), de composition du territoire (commune semi-rurale) ou pour une commune/entité d'un niveau supérieur. Cette liste devra être accompagnée d'au moins deux attestations de bonne exécution de référence indiquées dans cette liste d'une valeur d'au moins 25 000,00 EUR HTVA.

5) Soit: date de fin d'agrément au plus tôt le 28.2.2021.

Soit: preuve de renouvellement en cours.

L'agrément devra être valable au moment de l'attribution du marché.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

— Agrément comme auteur de projet pour le schéma de développement communal selon les articles D.I.11 – R.I.11-1 – R.I.12-2 du CoDT;

— Agrément en tant qu'auteur de projet de schéma communal de développement commercial délivré par le gouvernement wallon selon l'article 22 du décret du 5.2.2015 relatif aux implantations commerciales.

III.2.3.

Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 31/08/2020 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 27/02/2021

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 31/08/2020 Local time: 11:00

Place:

Maison communale, avenue de la Coopération 38, 4630 Soumagne.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1044

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

VI.5. Date of dispatch of this notice

25/06/2020